

Le 23 mai 2013

Marche des chômeurs/euses et précaires 10 juin-6 juillet 2013

Chômage, la courbe augmente la colère aussi !

Cela fait 25 ans que les gouvernements successifs nous font croire que « les profits d'aujourd'hui, sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain », que les « rigidités » du marché du travail et le « coût » du travail, sont les causes de la montée du chômage.

Les gouvernements européens, dont le gouvernement Hollande, mènent des politiques d'austérité faisant payer aux peuples les effets de la crise de 2008.

Le cap des vingt millions de chômeurs/euses dans la zone euro, dont cinq millions en France, a été franchi. La précarité et la pauvreté, qui touchent en premier lieu les jeunes et les femmes, ne cessent de d'augmenter. Les inégalités se creusent inexorablement entre une classe aisée minoritaire et l'immense majorité des citoyens/nes dont les immigrés-sans-papiers sont les derniers de la liste.

Un peu moins de la moitié des inscrit-es à Pôle emploi sont indemnisé-es. Les modes de calcul et la précarisation grandissante accroissent le nombre de personnes en fin de droits et viennent grossir les rangs des bénéficiaires des minima sociaux.

La boîte à outils du gouvernement Hollande n'est pas la hauteur des enjeux, pire en faisant adopter la loi de

« Sécurisation de l'emploi » selon les souhaits du MEDEF et de certaines organisations syndicales, il sera responsable des régressions sociales à venir, notamment en facilitant les licenciements et en ne luttant pas résolument contre la précarité.

Le MEDEF, fort de sa victoire, est prêt à garder l'avantage sur les dossiers sociaux à venir, comme les retraites et la renégociation UNEDIC. Concernant cette dernière, il va sans aucun doute repartir à l'offensive sur la dégressivité des allocations chômage.

Marche des chômeurs et des précaires



Imposons nos revendications : augmentation des minima sociaux et des allocations chômage, arrêt des radiations et moratoire sur les indus, arrêt des expulsions, réduction du temps de travail à 32 h, des formations choisies, qualifiées et rémunérées, plus de moyens et de meilleures conditions de travail pour les agents de Pôle emploi, la présence des associations de chômeurs partout où

se décide leur sort...

Il est urgent d'organiser la riposte et la Marche du 10 juin au 6 juillet n'est que le prélude à d'autres mobilisations. De l'Île de la Réunion, du sud de la France, de l'est et du centre, de la région parisienne, tous et toutes convergeront à Paris le 6 juillet pour clore cette aventure et se donner de nouveaux rendez-vous.

Avec les associations de chômeurs ACI, APEIS, MNCP, le DAL, la FSU, le SNU pôle emploi, l'Union syndicale Solidaires et SUD emploi, appellent les chômeurs/euses, précaires, les salarié-es en lutte contre les licenciements, et tous les mouvements sociaux engagés dans la bataille contre les inégalités et la pauvreté, à rejoindre cette initiative
Contact : marchechomeur2013@gmail.com



Plate forme revendicative Marche des chômeurs et précaires sur Paris

▷ **PLAN D'URGENCE POUR LES CHÔMEURS/EUSES ET PRECAIRES**

- ▶ Mise en place d'un « fonds social d'urgence » pour faire face aux dépenses vitales immédiates (se nourrir, se loger..).
- ▶ Arrêt des radiations et moratoire sur les indus.
- ▶ Déclenchement automatique d'une allocation de solidarité (ASS ou RSA) pour tous/tes les fins de droits.
- ▶ Rétablissement de l'Allocation Équivalent Retraite (AER) dans son intégralité.
- ▶ Mise en place d'un revenu pour les jeunes sans emploi dès la sortie du système scolaire.
- ▶ Augmentation substantielle des minima afin qu'aucun revenu ne soit inférieur au seuil de pauvreté.
- ▶ Rétablissement de la Dispense de Recherche d'Emploi (DRE) pour les chômeurs et chômeuses âgé-es.
- ▶ Des mesures concernant le logement : l'arrêt des expulsions, la baisse des loyers, la construction de logements sociaux, l'application des lois concernant l'accueil inconditionnel, le DALO et la réquisition de logements vides.

▷ **A L'ORDRE du JOUR de la CONFERENCE SOCIALE DE JUIN**

- ▶ Participation effective des mouvements de chômeurs/euses et précaires aux travaux de la Conférence sociale et dans toutes les instances où se décide leur sort.
- ▶ Une conférence nationale pour refonder le plan stratégique 2015 de Pôle emploi devenu obsolète pour faire face à l'augmentation massive du chômage : avec un accroissement substantiel des moyens mais aussi proposer des solutions aux chômeurs et chômeuses en fin de droits.
- ▶ Un système unifié et universel d'indemnisation de toutes les formes de chômage.
- ▶ Une réduction du temps de travail à 32 h.
- ▶ Accès à des formations choisies, qualifiantes et rémunérées.
- ▶ Abrogation des lois 2005 et 2008 et une nouvelle loi sur les droits des chômeurs et chômeuses.